



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « Lutte contre la Drogue ou la Toxicomanie » ou « aide aux personnes souffrant d'addictions » ?

La santé publique a été la grande oubliée de la campagne présidentielle, et en particulier les millions de Français et leurs familles concernés par les addictions.

Un ministère commun « Affaires Sociales et Santé » pourrait être l'occasion de mettre en œuvre une politique rénovée, efficace et pragmatique, de lutte, de prévention et de soins des dommages liés aux addictions.

La MILDT, créée en 1982 pour mettre en application la loi du 31 décembre 1970 a intégré, au début des années 2000, la notion d'addiction. Le « plan addictions », retenu parmi les priorités du Président Jacques Chirac en 2006, a donné les bases d'une politique cohérente de lutte, de prévention, de soins, d'enseignement et de recherche. A partir de 2007, la diminution des financements sanitaires et de prévention et **le recentrage de la MILDT sur « la guerre à la drogue »** ont tenu lieu de politique, donnant priorité aux actions répressives concernant les produits illicites.

**L'inefficacité de cette politique est largement prouvée par l'augmentation des consommations, notamment chez les jeunes :** l'explosion des consommations aiguës et massives d'alcool chez les jeunes – « le binge drinking » - notamment chez les jeunes femmes, la hausse du tabagisme adolescent, l'augmentation des consommations de cannabis, le triplement de la consommation de cocaïne, le développement des addictions aux jeux de hasard et d'argent, et enfin l'apparition quasiment hebdomadaire de nouvelles drogues de synthèse, disponibles sur Internet.

Parallèlement, l'insuffisance des politiques de prévention, de gestion des risques et de développement des structures d'accompagnement, de soins, d'enseignement et de recherche est dénoncée par tous les acteurs des soins et de la prise en charge de ces patients. (À titre d'exemple, il n'y a, en 2012, comme en 2007, que 12 facultés de médecine sur 30 offrant un service de soins spécialisés, des possibilités de recherche et surtout un enseignement de l'addictologie au corps médical).

Pour les professionnels du soin, l'accent doit d'abord être mis sur le repérage, l'intervention précoce et l'accès aux soins. La lutte idéologique du « bien » contre le « mal » doit laisser la place à une évaluation objective des bénéfices et des dommages, individuels et sociaux, des consommations et à une application pragmatique des stratégies de prévention et de soins dont l'efficacité est scientifiquement prouvée.

La répression, nécessaire, ne doit plus être la principale priorité, coûteuse et peu efficace. La nomination évoquée d'un fonctionnaire de police à la tête de la MILDT ne semble pas du tout aller dans le sens d'une politique rénovée.

**Au vu des connaissances et du contexte sociétal actuels, nous appelons donc à un changement profond dans la stratégie de lutte, de prévention et de soins des addictions, dans ses objectifs et dans sa gouvernance.**

**Professeur Michel REYNAUD**

**Président du Collège Universitaire National des Enseignants d'Addictologie**

**☎ 01 45 59 30 88**

**06 08 64 65 68**